

COMITÉ DE SUIVI INDIVIDUEL (CSI)

**B - PARTIE PUBLIQUE**

A REMPLIR PAR LES MEMBRES DU CSI

A transmettre par le/la doctorant.e à sa direction de thèse, dès réception

CADRE RESERVÉ AU COMITÉ DE SUIVI

Avis circonstancié (à l'issue du CSI)

Recommandations éventuelles du Comité :

**AVIS DU COMITÉ DE SUIVI SUR LA POURSUITE DE LA THÈSE (POUR RÉINSCRIPTION 2023-2024)**

(ne peut se substituer à la décision finale qui appartient au Collège doctoral notamment en cas d'avis défavorable)

**FAVORABLE**(le/la doctorant.e joint les fiches de rapport « **A-Partie confidentielle** »  
et « **B-Partie publique** » à son dossier de réinscription)**RÉSERVÉ**(le/la doctorant.e doit transmettre **dans les plus brefs délais** la fiche  
« **B-Partie publique** » à la Direction du laboratoire et à l'ED ([ed-llsh@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:ed-llsh@univ-grenoble-alpes.fr))

Nous, soussignés, membres du Comité, attestons n'être d'aucune manière en situation de conflit d'intérêt vis-à-vis du doctorant ou de la doctorante, du directeur ou de la directrice de thèse.

(ne concerne que les membres internes au laboratoire) Nous, soussignés, membres internes du laboratoire du/de la doctorant.e, attestons avoir pleinement considéré les paroles et l'intérêt du/de la doctorant.e, indépendamment des intérêts du laboratoire.

Date :

Signatures des membres du comité :

MEMBRE 1

MEMBRE 2

MEMBRE 3

**CADRE RESERVÉ AU/LA DOCTORANT.E**

Je soussigné·e ai pris connaissance de l'avis du comité le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Remarques éventuelles :

Signature du/de la doctorant.e :